

Un voyage culturel avec Philippe Graef

ISLANDE

en quête d'aurores boréales



du 14 au 19 janvier 2021

Philippe Graef Voyages culturels

Tertre 34 2000 Neuchâtel Suisse Tél/Fax : (032) 725.11.11. E-mail : ph.graef@gmail.com

Site : www.graef-voyages-culturels.ch

Islande : en quête d'aurores boréales

du 14 au 19 janvier 2021

Terre des extrêmes et des contrastes à la limite du cercle polaire, l'Islande est un pays de volcans, de glaciers, de zones géothermiques sous des ciels et des éclairages perpétuellement changeants. La recherche quotidienne d'aurores boréales (ce qui pourrait expliquer de légères modifications de programme) est notre premier but même si notre guide francophone, particulièrement connaisseur de ces phénomènes, est également historien de l'art. Nos hôtels sont spécialement choisis en pleine nature, où il y a le moins de pollutions lumineuses. Nous mettons toutes les chances de notre côté mais – attention - rien ne garantit que nous en verrons !!

PROGRAMME

- Je 14.** Nous rencontrons notre guide-conférencier au départ de **Zurich**. Vol à **13h10** avec Icelandair. Arrivée à **Reykjavik** à **15h55** (3h30 de vol). Transfert en car à notre hôtel, non loin de la capitale, en pleine nature, où nous passons deux nuits.
- Ve 15.** Journée de visite de **Reykjavik**, la « **baie aux fumées** », ainsi nommée en 873 par le chef viking Ingolfur Arnason. Le **Musée national** retrace l'histoire de la culture islandaise du IX^e siècle à nos jours puis nous longeons « l'étang » où **les plus anciennes traces** de constructions de l'île sont présentées dans le **Settlement Exhibition** ». Après le lunch, c'est le passionnant **Musée maritime**, occupant une conserverie près des quais, qui retient notre attention : embarcations diverses, évolution du matériel de pêche et conditions difficiles des métiers de la mer. Enfin, la nouvelle **salle de concert Harpa**, au design spectaculaire de verre et d'acier, nous ramène au XXI^e siècle. Repas et seconde nuit à notre hôtel
- Sa 16.** Transfert en car pour le **Cercle d'Or**. Au **Parc national de Thingvellir**, nous pénétrons sur un terrain de laves accidenté qui fut le siège du premier parlement au monde ! Le site est traversé par une vaste faille d'où émergent des reliefs extraordinaires. L'activité volcanique avec cheminées et fumerolles de la **zone géothermale de Geysir** s'intensifie au long de la route, dans la **vallée d'Haukadalur** et notamment vers le **village de Laugarvatn** situé à mi-parcours. Arrivée au **Strokkur**, le geyser le plus impressionnant d'Islande qui projette de l'eau à 20 ou à 40 mètres de hauteur toutes les dix minutes. En début d'après-midi, continuation vers la puissante **cascade de Gullfoss** avant de rejoindre **Hella** où nous passons la nuit dans les environs.

- Di 17.** Ce matin, nous allons découvrir quatre des douze **grottes d'Hella**. Creusées de main d'homme, pour certaines dès l'époque des Vikings nordiques, elles présentent des croix, des sculptures murales et des sièges ouvragés qui, jusqu'à présent, n'ont pas entièrement livré leur mystère. Départ, ensuite, vers l'impressionnante **cascade emblématique de Skogafoss** avant le lunch puis visite du **musée ethnographique de Skogar** présentant une collection considérable d'objets qui retracent précisément la vie d'autrefois. Sur la **plage de Reynisfjara**, enfin, on longe des falaises volcaniques aux splendides colonnes basaltiques : un spectacle enchanteur ! Poursuite de notre route jusqu'au **village de Vik** où nous prenons le repas et passons la nuit.
- Lu 18.** Nous parcourons, ce matin, d'immenses champs de lave couverts de mousse argentée et voyons les **fumerolles de Seltùn** avant d'arriver au **lac de Kleifarvatan**. Après le lunch, nous nous rendons aux délicieux **bains du « Blue Lagoon »**. La silice présente dans une eau propice à la baignade, lui donne sa couleur « **bleu des mers du sud** ». En fin d'après-midi, retour à notre hôtel des deux premiers soirs vers **Reykjavik**. Avant ou après le repas, nous avons une ultime possibilité de voir des **aurores boréales** ! Nous passons alors notre dernière nuit en Islande.
- Ma 19.** Notre vol Icelandair quitte **Reykjavik** à 07h20 pour Munich où il devrait atterrir à 12h05, repartant à 13h55 pour arriver à 14h50 à **Zurich**. Fin du voyage.



Conditions

Ce voyage est limité à 15 participants. Merci de vous inscrire assez tôt.

Prix : Fr 3'885.- par personne en chambre double
Fr 585.- supplément pour chambre individuelle

Comprenant :

- les vols internationaux
- les hôtels en chambre double
- la pension complète sans les boissons
- les déplacements en bus privé avec chauffeur
- les visites selon programme
- les services d'un guide-conférencier
- l'accompagnement de Philippe Graef
- un porte-document contenant toutes informations utiles

Ne comprenant pas :

- les trajets de votre domicile à l'aéroport et retour
- l'assurance annulation-rapatriement
- les pourboires aux guides et chauffeurs

*Les photos de ce programme proviennent d'Internet !

Pour ce voyage, un formulaire d'inscription avec nos conditions générales est disponible à notre adresse :

Philippe Graef Voyages culturels

Tertre 34 2000 Neuchâtel Suisse Tél/Fax : (032) 725. 11. 11. E-mail : ph.graef@gmail.com

Site : www.graef-voyages-culturels.ch

Philippe Graef Voyages culturels

Tertre 34 2000 Neuchâtel Suisse Tél/fax : (032) 725.11.11. E-mail : ph.graef@gmail.com

Site : www.graef-voyages-culturels.ch

INSCRIPTION

Nom/Prénom (tel que sur document officiel) :

m'inscris à.....personne(s) au voyage : Date:

en chambre double en chambre single je serais disposé à partager une chambre

Adresse :

Téléphone : E-mail: Nationalité :

Profession : Date de naissance :

Passeport no : établi le : à :

par : échu le :

Personne accompagnante : née le:

Passeport no : établi le : à : échu le :

Nom, adresse et no de téléphone de la **personne à contacter en cas de nécessité** :

.....

Mon/notre assurance - **rapatriement** :

No de référence : Tel :

Mon/notre assurance **annulation** :

Remarques :

.....

J'ai pris note des conditions générales.

Date : Signature :

Philippe Graef Voyages culturels

Tertre 34 2000 Neuchâtel Suisse Tél : (032) 725.11.11. E-mail : ph.graef@gmail.com

Site : www.graef-voyages-culturels.ch

Conditions générales

Inscription : Il n'est pas demandé d'arrhes à l'inscription à un voyage qui doit être payé avant le départ. Inscrivez-vous assez tôt car une inscription tardive ne permet pas toujours d'obtenir les meilleures prestations.

Annulation :	Entre 60 et 45 jours avant le départ	:	20 %	du prix global
	Entre 44 et 30 jours avant le départ	:	40 %	du prix global
	Entre 29 et 15 jours avant le départ	:	60 %	du prix global
	Entre 14 et 7 jours avant le départ	:	80 %	du prix global
	Moins de 7 jours avant le départ	:	100 %	du prix global

La date de réception de l'annulation est seule prise en compte. Frais de visas et d'assurances ne sont pas remboursés. Demandez notre aide si vous n'êtes pas au clair à ce sujet !

Assurances : L'assurance rapatriement est indispensable. Pour Frs. 30.- par an, la REGA vous couvre. Une assurance annulation est fortement recommandée (carnet ETI, ATE, etc.). Une assurance bagages peut être utile.

Responsabilités : Les horaires, itinéraires, visites et lieux d'hébergements sont choisis et réservés en toute bonne foi mais peuvent être modifiés si des circonstances techniques ou culturelles l'exigent. Lors de l'impression de nos programmes, les compagnies aériennes ne garantissent pas jours et heures précis des départs. Nos indications sont donc susceptibles de changement jusqu'au moment de l'embarquement. Des défaillances d'hôtels, quoique réservés longtemps à l'avance, peuvent nous contraindre à des modifications de dernières minutes. Des frais supplémentaires dus à un prolongement de voyage ou à une modification d'itinéraire suite à des circonstances non prévisibles sont à la charge du client. Si le voyage ne pouvait avoir lieu en raison d'accidents, grèves, troubles dans le pays, etc., vous seriez avisé au plus vite et le montant payé vous serait remboursé, toute indemnité de dédommagement étant exclue.

En cas d'impossibilité de Philippe Graef de participer au voyage, nous nous efforcerons d'assurer son remplacement. Si cela s'avérait impossible, le voyage serait remboursé intégralement. Si une prestation de sa part venait à manquer sans compensation équitable, nous nous engageons à rembourser le préjudice effectif pour autant que cela ne résulte pas d'un cas de force majeure ou de la faute d'un participant.

Souvent nous agissons en qualité d'intermédiaire entre les contractants et les transporteurs, hôteliers, agences de location de véhicules, etc., tous prestataires de service qui sont responsables de leurs activités propres. Nous ne saurions être tenus pour responsable de leurs éventuelles défaillances mais il va sans dire que notre rôle, en cas de problème, est d'assister pleinement le participant à faire valoir ses revendications justifiées.

La responsabilité de l'organisateur ne porte que sur le préjudice direct et se limite dans tous les cas, au prix convenu pour le voyage. Les demandes d'indemnisation doivent être formulées au plus tard quinze jours après le retour du voyage. Passé ce délai, la prétention à des dommages-intérêts est périmée.

Hébergement : Nos prix s'entendent en chambre double. Malgré le supplément demandé qui peut être élevé, dans certains pays, les chambres individuelles peuvent être moins confortables, plus petites et moins bien situées que les chambres doubles. De plus, elles sont en nombre limité. Il peut donc arriver que, malgré nos réservations, nous soyons exceptionnellement obligés, une fois ou l'autre, de vous faire partager une chambre.

Passeports, visas, vaccinations : Nous vous aidons et conseillons dans ces trois domaines mais il vous incombe de vérifier validité et obtention des documents administratifs nécessaires. En vous inscrivant à un voyage utilisant le transport aérien, vos noms et prénoms doivent être identiques à ceux de votre pièce d'identité.

For juridique : Toute inscription implique l'adhésion aux conditions générales énoncées ci-dessus. Le for juridique est à Neuchâtel, Suisse. En cas de litige, seul le tribunal de Neuchâtel est compétent et le droit suisse applicable.